

## COMPTE RENDU REUNION DU 10 FEVRIER 2015

PRESENTS : Mmes DEMOUSSEAU Josiane, BERGER Martine, BOUDOT Carine, CHARRET Chantal, LEGER Bernadette, MANSOIS Marie France  
Mrs GUILLEMIN Claude, MARJAULT Daniel, MOURGAUD Jean Luc, ROUET Jean Louis, JOHNSON Patrick, LEGER Claude,

REPRESENTES : Mme DUFOUR Isabelle donne pouvoir à MR MARJAULT Daniel  
Mr MORGAT Cyril donne pouvoir à Mme DEMOUSSEAU Josiane

### Désignation d'un correspondant sécurité routière

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de désigner d'un nouveau correspondant sécurité routière suite à la démission de Mme STROESCU Manuela.

Le conseil municipal ayant procédé à cette désignation au scrutin à bulletin secret, le dépouillement des votes ayant donné le résultat suivant Mr ROUET Jean Louis, est désigné pour représenter la commune de ST LEGER MAGNAZEIX

### Etat des lieux maison du médecin

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de procéder à l'état des lieux suite à la demande de résiliation du bail professionnel au 28 février 2015 formulée par Mr STROESCU Constantin. Elle propose de fixer la date de l'état des lieux et la remise des clés au 28 février 2015 à 10 heures 30. Elle informe qu'elle sera accompagnée de Mme DUFOUR Isabelle, adjointe et demande au conseil municipal d'autorisation de prendre Maître BALENTILL Sandra huissier de justice à St Junien pour effectuer cet état des lieux.

### Convention de mise à disposition du personnel diététique HIHL pour le restaurant scolaire

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de signer une convention de mise à disposition du personnel diététique avec HIHL pour la cantine scolaire afin d'être en conformité avec la législation. Le coût de cette prestation est évalué à un volume de 2 heures mensuelles soit 50.00 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel diététique avec HIHL

### Ouverture de crédits achat fourneau salle socio

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il a été nécessaire de procéder au remplacement du fourneau à la salle socio-éducative. Elle demande une ouverture de crédits sur l'année 2015 afin de procéder au mandatement avant le vote du budget primitif 2015. L'achat du fourneau a été effectué chez PROXI FROID pour un montant de 1955.62 € TTC. Elle propose d'inscrire au budget 2015 une ouverture de crédits d'un montant de 1956 € à l'article 2188 et l'amortissement de ce matériel sur une période de 10 ans. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable

### Utilisation de la salle socio pour les réunions

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la gratuité ou non lors de l'utilisation de la salle socio-éducative afin d'y organiser des réunions publiques. Le conseil municipal, après en avoir délibéré se prononce pour la gratuité d'utilisation de la salle socio-éducative lors des réunions publiques (pour 10 voix, contre 4 voix).

### Appel à solidarité Association des Maires du Var

Madame le Maire donne lecture d'une lettre de l'Association des Maires du Var sollicitant une aide aux communes et aux habitants durement touchés par les terribles intempéries qui se sont abattues sur ce département fin 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une aide de 100 € à l'association des Maires du Var, indique que cette aide sera imputée à l'article 6574 du budget communal.

